

CONSEIL DES INDUSTRIELS LAITIERS DU QUÉBEC

RÈGLEMENT 2024-01

(Résolution à soumettre à l'AGE pour mettre à jour et modifier les lettres patentes du CILQ en fonction des décisions du CA du 21 février et 10 avril 2024)

« Règlement No 2024-01

Il est proposé par : _____

Et appuyé par : _____

Et résolu de demander des Lettres Patentes supplémentaires au Registraire des entreprises du Québec pour les fins suivantes :

- Le nombre d'administrateurs est modifié comme suit : « un nombre pouvant varier entre 15 et 18 administrateurs »;
- L'adresse du siège social est modifiée comme suit : « le siège social est situé dans le territoire de la province de Québec ».

ADOPTÉ le 11 avril 2024. »